AVIS PUBLIC

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE**

**D’APPROBATION RÉFÉRENDAIRE CONCERNANT :**

**Le second projet de règlement numéro 747 adopté le 9 mai 2017 modifiant le règlement amendé de zonage numéro 382 concernant l’ajout de l’usage d’utilité publique lourde à l’intérieur des zones Pa-16 et Pa-19**

Considérant que le nombre requis de signatures, par zone, n’a pas été atteint, pour chacune des zones visées et des zones contiguës, il n’y aura pas de tenue de registre pour le projet de règlement 747. Le règlement sera présenté pour adoption à la séance régulière, le 13 juin 2017.

Il n’y a pas de tenue de registre pour le règlement 748 car les dispositions de ce règlement ne sont pas soumises à l’approbation des personnes habiles à voter. Le règlement sera présenté pour adoption à la séance régulière, le 13 juin 2017.

Donné à Saint-Damien, ce vingt-cinq mai 2017.

Diane Desjardins

Directrice générale